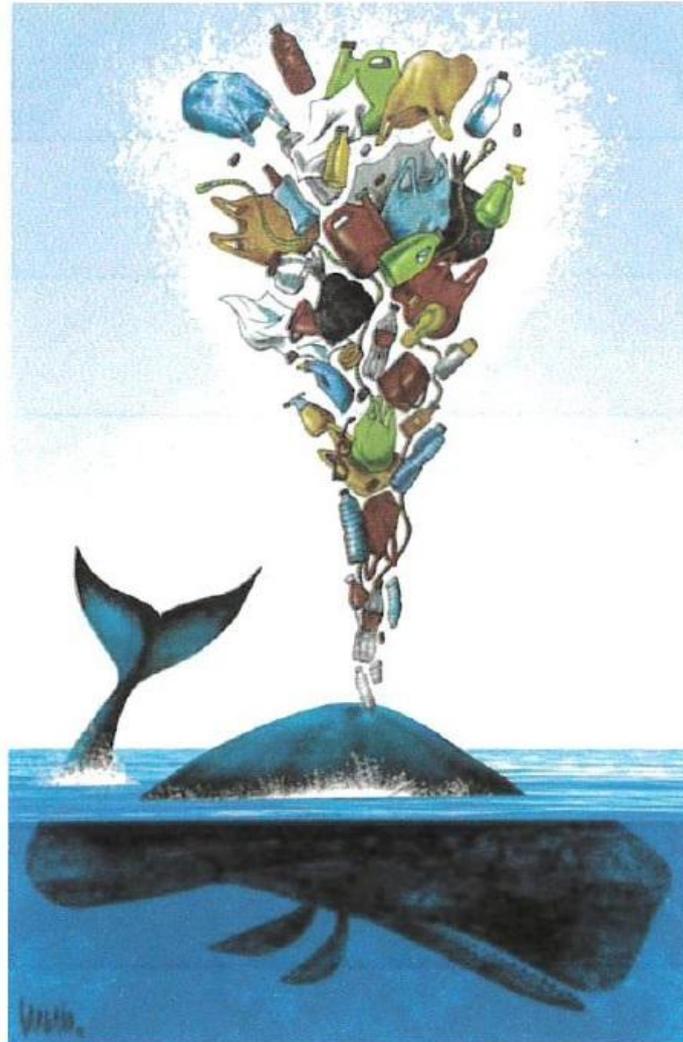


Descriptif de l'Association pour la cause environnementale

LE PLASTIQUE C'EST DRAMATIQUE



Sommaire :

- 1. Introduction**
- 2. Pourquoi est-il temps d'agir**
- 3. Quels moyens d'action ?**
- 4. Dans quels lieux ?**

1. Introduction

Nous traversons une ère, où l'environnement tire sa sonnette d'alarme. Les catastrophes naturelles augmentent d'années en années, dues au dérèglement climatique, les désastres environnementaux causés par l'Homme se succèdent. L'humanité est aujourd'hui confrontée à la plus grande crise écologique que nous ayons connue.

Pour notre part, l'association va se concentrer sur la problématique liée à la plastification des océans qui ne cesse de prendre de l'ampleur, occasionnant des dégâts aussi bien sur la faune que la flore à l'échelle mondiale.

En acceptant les services de l'association (nettoyage, sensibilisation, prévention), naturellement, cela apporte de la plus-value à l'organisme concerné (village de Villesèque des Corbières). C'est prendre des mesures considérables qui mèneront à une décision éco-responsable de la part de la Mairie tout en protégeant la biodiversité. Il est donc remarquable que ce soit à la fois économique et écologique. Ces actions mises en place respectent l'engagement sur la protection de l'environnement, cela valide une case pour la transition écologique qui est plus que nécessaire.

Enfin, ce serait signer pour assurer un avenir meilleur, du fait de la conservation de nos richesses territoriales.

2. Pourquoi est-il temps d'agir ?

Avant tout, dans un premier temps, il est préférable de prendre conscience de l'enjeu environnemental qui est engagé, prenant de l'ampleur chaque jour. Depuis les années 1960, lors de la révolution industrielle, nous produisons du plastique qui a révolutionné le quotidien des populations. Mais, à quel prix ?

Aujourd'hui, le monde est infesté de déchets en tout genre car 95% de la production de ces matériaux sont à usage unique. Rappelons-nous que la Méditerranée est l'une des mers les plus polluées du monde. A ce jour, à cause de la surproduction, cela a engendré la perte de contrôle de la gestion du déchet qui fait es ravages sur les écosystèmes, notamment et surtout dans les océans qui avec le temps, ont formé des vortex appelés « continents plastiques » dont les superficies sont semblables à celle de la France. Mentionnons que 80% des déchets se trouvant dans les océans sont en provenance terrestre en traversant les cours d'eau du globe.

C'est pour ainsi dire, que vous le voulions ou non, ces déchets ont des répercussions directes sur la biodiversité du monde, en partie sur les phytoplanctons vivants dans les eaux qui eux-mêmes sont producteurs de 70% de l'oxygène que nous respirons. Ces êtres vivants, nécessaires à la survie de l'humanité en sont les victimes par l'ingestion du plastique qui se micro fragmente en fines particules au fil du temps. C'est toute la chaîne alimentaire qui en est impactée, réduisant la population marine anormalement. Nous devons prendre conscience sur le long terme, que nous sommes concernés et touchés par ce phénomène. Il est prouvé scientifiquement que notre organisme est contaminé par la molécule du pétrole avec lequel les industries produisent le plastique tous les jours. Ces molécules se retrouvant dans notre alimentation et l'eau que nous buvons en provenance des nappes phréatiques.

En conclusion, il est temps de prendre les choses en main, et de réagir face à la problématique environnementale dont nous sommes responsables. Il est de notre devoir d'agir et de prendre des mesures considérables. C'est pourquoi, l'association s'engage à mettre en œuvre les plans d'actions requis pour réduire l'impact négatif sur l'environnement.

3. Quels moyens d'actions ?

Les plans d'action seront mis en œuvre par le biais de subventions financées par les structures concernées. Les subventions demandées seront calculées en fonction de la superficie des zones à nettoyer. L'association interviendra sur le terrain avec pour équipement : une tenue adéquate, une paire de gants, des pinces à déchets, des sacs prévus à cet effet, ainsi qu'une débroussailleuse et pour finir un véhicule qui sera financée dans les prochains mois par le Département de l'Aude. Après le nettoyage des secteurs concernés, les déchets seront triés et évacués pour être traités dans les centres de tri.

4. Dans quels lieux ?

Les opérations de nettoyage seront effectuées sur le territoire communal de Villesèque des Corbières qui comprend : les chemins, les bords de route, les pinèdes communales, une partie du plateau concernés, le lieu-dit Ripaud et pour finir le barrage de Bonnafous. Mais nous allons surtout insister sur les cours d'eau qui sont directement liés à la dégradation de la biodiversité.

A noter, que les déchets en tout genre qui s'accumulent dans les ruisseaux, forment des bouchons favorisant des inondations lors de fortes pluies.

Les cours d'eau concernés sont :

- Ruisseau de Matomègne
- Ruisseau du Cassié
- Rivière de la Berre
- Ruisseau de Sajobert
- Ruisseau de la Font
- Ruisseau de Ripaud
- Ruisseau de Teulière
- Ruisseau de Bébédou,
- Ruisseau de la Taillade
- Ruisseau de Saint-Pierre
- Ruisseau de Fitou
- Ruisseau de Pech Fourcan
- Ruisseau de Linas
- Ruisseau de Génibret



L'association « LE PLASTIQUE C'EST DRAMATIQUE » sous le numéro de siret: 880 443 890 00012, atteste sur l'honneur que les travaux de nettoyage seront effectués régulièrement au cours de l'année.